

ADMISSION EN MASTER - RENTREE 2018

RAPPEL : le master est un cycle de deux ans (M1 et M2) qui débute après la 3^{ème} année de licence.

Depuis la rentrée 2017

En application de la loi du 23 décembre 2016, les universités seront désormais autorisées à fixer des capacités d'accueil et à admettre les étudiants en 1^{re} année de master après une sélection.

L3 de droit et de sciences politiques non concernés par cette disposition car la sélection se fait au niveau du M2.

1. Modalités votées par le Conseil d'administration de Rennes le 26 janvier 2017

➤ Conditions d'admission

A Rennes 1 :

- Examen du dossier du candidat,
- Eventuellement entretien avec le candidat.

Dans d'autres universités :

- Eventuellement réussite à un concours (épreuves écrites et/ou orales).

➤ Ce qu'il doit y avoir dans le dossier de candidature à Rennes 1 :

Toujours :

- Formulaire administratif,
- Dossier détaillé du cursus actuel,
- Diplômes, relevés de notes, y compris BAC.

Selon les mentions

- Lettre de motivation,
- CV,
- Lettre de recommandation professeur ou stage,
- Attestation de langues.

➤ Admission :

- Prononcée par le président de l'université sur proposition d'une commission de recrutement.

La décision devant être motivée en droit et circonstanciée en fait, la candidature sera appréciée au regard des informations et pièces recueillies dans le dossier, notamment selon les critères suivants :

- la nature des études suivies, le niveau pédagogique du candidat et les compétences acquises ;
- les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure ;
- l'adéquation du projet professionnel à la formation visée ;
- la motivation personnelle du candidat

Si la capacité d'accueil justifie la sélection, son dépassement n'est pas suffisant pour justifier un refus.

2. Site [Trouvermonmaster.gouv.fr](https://trouvermonmaster.gouv.fr)

Site d'information - portail national gouvernemental - mais pas site d'inscription !

Les candidatures se font toujours directement sur le site de chaque université :

<https://candidatures.univ-rennes1.fr> pour les masters de l'Université de Rennes 1.

Retrouvez sur ce site :

- l'accès à l'espace candidature pour chaque formation,
- les dates de candidature pour chaque formation,
- une [FAQ dédiée](#),
- le [Guide du candidat Rennes 1](#).

Pour information :

master = diplôme national du master délivré par l'État.

master = label reconnu par la conférence des grandes écoles mais qui ne confère pas le grade de master.

MBA, master of business administration = diplôme délivré par un établissement sans implication de l'État.



dates d'inscription non homogènes.

Conseil : faire un tableau de bord sur excel avec dates d'inscription, mais aussi noms des responsables, adresse, lien vers inscription, etc.

Sélectionner la mention (= M1) puis le parcours (= M2) et les classer.



certains masters (et parcours) sont très demandés, bien repérer les capacités d'accueil.

Les capacités d'accueil : moyens et débouchés, accueil physique (locaux), capacités d'encadrement mais également possibilités d'insertion professionnelle.

Exemple sur Trouvermonmaster : master CAH de l'UR1, 40 places en 2017 ; il est donc recommandé une inscription également dans une autre université.



bien différencier la mention (= master 1) et le parcours (= master 2)

Les masters en apprentissage ne sont pas identifiés sur Trouvermonmaster : aller sur [Diplodata](#) et croiser avec Google. Pour les masters Rennes 1, pensez à consulter l'[annuaire des formations](#).

→ **A savoir** : le **MASTER MEEF** est commun aux 4 universités de Bretagne.

3. Quelle stratégie pour intégrer le master de mon choix ?

- Discuter avec les professeurs de licence et de master.
- Envoyer un mail au responsable du master : se présenter rapidement, demander quels sont les critères et si notre profil correspond aux attendus de la formation.
- Voir les capacités d'accueil des masters, bonne indication (100 places ou 20 places ?).

FAIRE PLUSIEURS INSCRIPTIONS DANS PLUSIEURS MENTIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE

→ pas seulement 1 mention et plusieurs parcours car perte de crédibilité !

Classer les parcours si plusieurs parcours sélectionnés.

**SOIGNER SON DOSSIER : NOTES, PLACE DU MASTER DANS LE PROJET PRO,
CV, LETTRE DE MOTIVATION.**

CV : accroche avec le titre exact de la mention et du parcours (à ajuster à chaque université).

Lettre de motivation : objet identique au CV. Contenu de la lettre :

1. Pourquoi mon profil correspond à ce master ?
 - 1.1. Montrer que les savoirs de la L3 en relation avec le M1 sont acquis : faire appel aux référentiels de compétences en licence du ministère, utiliser le vocabulaire adapté.
 - 1.2. Présenter les autres savoirs acquis pendant son parcours : savoir-être et savoir-faire avec des exemples précis (stages, expériences personnelles, etc.).
2. Comment ce master s'intègre dans mon projet professionnel ?
 - 2.1. Montrer la relation entre le programme du master et le métier visé. Se servir des [fiches RNCP](#) des masters pour la description des compétences acquises en master et le vocabulaire adapté. Se servir du [référentiel Rome](#) (Répertoire Opérationnel des Métiers et des emplois) de Pôle emploi et des offres d'emploi (de l'APEC par ex) pour parler de son projet pro. Utiliser aussi ses stages ou les interviews de professionnels.
 - 2.2. Montrer sa personnalité, ses points forts, se démarquer.
 - 2.3. Montrer que l'on connaît le programme du master.
 - 2.4. Montrer que l'on connaît la vie étudiante dans cette université et que l'on peut y être force de proposition le cas échéant



Ne pas sous-estimer le **temps à passer sur les plates-formes d'inscription** où il faut entrer tout son parcours académique année par année, tous ses stages, toutes ses expériences, scanner et intégrer des documents en .pdf, remplir parfois des attestations sur l'honneur ou des fiches complémentaires avec les moyennes par matière...


Lettres de recommandation  au **délaï de réception** des lettres demandées

Stages : effectué ou à venir, expérience professionnelle même sans relation directe avec le cursus, centres d'intérêt...


Pour vous aider : l'offre du SOIE

- [Ateliers : CV, lettre de motivation et entretien ciblé filière sélective.](#)
- [Enquêtes d'insertion des diplômés \(OSIPE à Rennes 1\).](#)
- Outils en ligne : [construire son CV](#), [rédiger sa lettre de motivation](#).

4. Et si je ne suis pas sélectionné ?

Si vous n'avez reçu aucune proposition d'admission répondant à vos candidatures,  **ET** que vous avez fait candidature sur plusieurs mentions, vous pourrez faire valoir votre **droit à la poursuite d'études** sur le site Trouvermonmaster.gouv.fr rubrique « Je suis accompagné(e) ».

Loi : [--] les étudiants titulaires d'une licence qui ne sont pas admis dans le M1 de leur choix « se verront proposer l'inscription dans une formation de deuxième cycle en tenant compte de leur projet professionnel et de l'établissement dans lequel ils ont obtenu leur licence ».

 **Vous avez un délai maximal de 15 jours pour engager une démarche** auprès du Rectorat après le dernier refus exprimé à vos candidatures ou après l'obtention de votre licence.

Rectorat = représentant du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche pour la région

Vous recevrez une notification de réception de votre demande par courriel.


Puis le rectorat vous soumettra 3 propositions de poursuite d'études en master en lien avec votre parcours personnel et avec votre projet professionnel.

Cette proposition interviendra au mieux fin juillet, sinon au plus tard en octobre de la nouvelle année universitaire.

Il sera tenu compte de la « compatibilité de votre mention de licence avec les mentions de master existantes ».

En principe, il vous est proposé :

- 1 master à Rennes 1,
- 1 master dans l'Académie,
- 1 master au niveau national.

 Vous **disposerez de 15 jours** à compter de la réception de la proposition du rectorat pour l'accepter ou la refuser. Passé ce délai, la proposition sera considérée comme refusée.

ATELIERS SOIE SUR PROCEDURE SAISINE : dossier, choix des masters etc... en JUIN